



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL  
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

## Service Communication

Dossier suivi par :  
Catherine Girondeau  
Tél : 01 73 30 37 42  
catherine.girondeau@franceagrimer.fr

Montreuil, le 20 octobre 2015

### **Objet : SEAFOOD EXPO GLOBAL 2016**

Madame, Monsieur,

La 24<sup>e</sup> édition du Seafood Expo Global se tiendra du 26 au 28 avril 2016, à Bruxelles. Ce salon professionnel international est le rendez-vous incontournable pour la filière des produits de la pêche et de l'aquaculture.

L'opportunité de rejoindre FranceAgriMer, au sein de l'espace France dans le hall 7, est offerte aux entreprises produisant, travaillant et présentant des produits, frais ou transformés, provenant de la pêche et de l'aquaculture durable.

Peuvent également participer les entreprises développant des signes officiels de qualité ou d'identification des produits, respectueuses d'une production durable ainsi que les sociétés orientées vers l'exportation, dynamiques et innovantes et celles transformant substantiellement des produits d'origine étrangère et mettant en avant notre valeur ajoutée.

Vous trouverez sur le site [www.franceagrimer.fr](http://www.franceagrimer.fr) le dossier d'inscription à télécharger et à retourner au plus tard le 31 décembre 2015.

Vous constaterez que les tarifs augmentent cette année encore. En effet, la réglementation communautaire impose que l'intensité de l'aide financière aux entreprises ne peut dépasser 50 % des dépenses totales éligibles. En conséquence, et pour se conformer à ces obligations, FranceAgriMer est contraint d'appliquer une augmentation des tarifs pour l'édition 2016 du Seafood Expo Global. FranceAgriMer continuera à prendre en charge les espaces collectifs et leur aménagement.

Comptant sur votre présence pour représenter la qualité et la diversité des produits de la pêche et de l'aquaculture, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

La Chef du Service Communication

Dominique Schnäbele